

Réf: Dossier N° 105847

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Société Franco-Africaine de Construction » en abrégé « SOFAC »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SIDECI  
TERMINUS 42, Lot 752, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Société Franco-Africaine de Construction » en abrégé « SOFAC »

Objet : BTP ;  
Gestion immobilière, construction et aménagement,  
Promotion immobilière, Commerce général et international;  
Intermédiation commerciale et financière ;  
Electricité ;  
Carrelage;  
Peinture ;  
Autres ;Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

?

Commerce général et international;  
? Intermédiation commerciale et financière ;  
? Electricité ;  
? Carrelage;

? Autres ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SIDECI TERMINUS 42, Lot 752, Ilot 79

Dirigeant(s) : M THA FABRICE ZATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02618 du 31/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20415/GTCA/RC/2022 du 31/05/2022

